

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice

Centre National de Cardiologie (CNC),

**RESUME DU PROCES VERBAL DE SELECTION DES MEMBRES DE LA CPMP DU
CENTRE NATIONAL DE CARDIOLOGIE (CNC)**

L'an Deux Mille Vingt-Trois et le 10 janvier à 12H00mn, s'est tenue dans la salle de réunion de la Direction du CNC, suite à la séance d'ouverture tenue le 04 janvier 2023 à 14h 45 dans le même endroit, une réunion de la Commission de sélection de Membres de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNC, désignée par note de service n°15 du 04 janvier 2023, sous la présidence de Mr. Ahmedou Sidi Mahmoud, Administrateur civil au CNC,

Étaient présents :

- Mr. Ahmedou Sidi Mahmoud, Administrateur Civil au CNC, Président
- Mme. Aminetou HAMIDOUNE, Chef Service Admission et Facturation, membre
- Mme Coumba GAYE, Assistante de Direction au CNC, membre

1. ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour était consacré à la sélection des douze (12) premiers candidats, aux postes de membres de la CPMP du Centre National de Cardiologie, selon l'ordre de mérite, sur la base des critères de sélection publiés dans l'avis de recrutement publié le 12 décembre 2022.

2. MODALITES DE SELECTION :

En se référant à l'avis de recrutement, la commission a arrêté les modalités ci-après :

Critères	Mesure	Moyen de vérification
Etape 1 : Séance d'ouverture : constat du nombre et des dossiers de candidatures et l'ouverture des plis avec accent mis sur les dates et heures de dépôt.		
Etape 2 : Examen de la Recevabilité :	Oui ou Non	- Totalité des pièces demandées sont fournies, - L'âge inférieur ou égal à 57 ans, - Preuve d'appartenance au personnel fonctionnaire ou contractuel du CNC.
Etape 3 : Analyse de la conformité : 1. Qualification et compétence, 2. Expérience générale 3. Expérience spécifique	Notes =80/100 pts 15 points 25 points 40 points	- Seuls les dossiers de candidature recevables seront analysés dans cette étape, - Domaines et niveaux des diplômes, - Nombre d'année d'expérience générale, - nombre d'années d'expérience en passation des marchés publics - Seuls les candidats ayant plus de 55 points du total des 3 critères sont admissibles à l'entretien oral
Etape 4 : Entretien oral : 1. Maîtrise des langues de travail (arabe ou français) 2. Maîtrise de l'outil informatique	Notes =20/100 pts 10 points 10 points	Questions orales (tirage au sort) à répondre en langue de choix, Questions orales (tirage au sort) en informatique à répondre en langue de choix,

3. RESULTATS : (Etapas 1, 2 et 3) :

a. SEANCE D'OUVERTURE :

La séance d'ouverture a eu lieu le 04 janvier 2023 à 14 h 45 mn. Elle a permis de constater que sept dossiers de candidature ont été déposés dans les délais prévus et aucun dossier déposé après la date et l'heure. Il s'agit des dossiers des candidats :

- Dr Hamoud Mohamedou Boulala
- Mr Mohamed El Moctar Salimou
- Mr Mohamed Yahya Ahmedou Ely Mahmoud
- Mr Sid Mohamed Siyam
- Mr Cheikhna Aba Cheikh Abdellah Atigh
- Mr Ahmed Kbar
- Mme Aichetou Mohamed Saleh

b. EXAMEN DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Après vérification des éléments des dossiers de candidatures des sept candidats, la Commission de sélection a arrêté que tous les dossiers des candidats ayant postulé pour les postes sont tous recevables. Il s'agit des dossiers des candidats ci-après :

- Dr Hamoud Mohamedou Boulala
- Mr Mohamed El Moctar Salimou
- Mr Mohamed Yahya Ahmedou Ely Mahmoud
- Mr Sid Mohamed Siyam
- Mr Cheikhna Aba Cheikh Abdellah Atigh
- Mr Ahmed Kbar
- Mme Aichetou Mohamed Saleh

c. ANALYSE DE LA CONFORMITE (80 points).

Après l'analyse de la conformité de dossiers de candidatures, la Commission de sélection a formulé les observations suivantes :

- Le dossiers de Candidature jugés conformes aux critères demandés et qui ont obtenus la note minimale requis sont :
 - ✓ Cheikhna Aba Cheikh Abdellah Atigh, 75/80 points
 - ✓ Sid Mohamed Siyam, 75/80 points
 - ✓ Ahmed Kbar, 72,5 points
 - ✓ Mohamed El Moctar Salimou, 70/80 points

Les dossiers de Candidature jugés non conformes aux critères demandés et qui n'ont pas obtenus la note minimale requise sont :

- ✓ Hamoud Mohamedou Boulala, 15/80 points
- ✓ Mohamed Yahya Ahmedou Ely Mahmoud, 15 /80 points
- ✓ Aichetou Mohamed Saleh, 35 /80 points

4. CONCLUSION :

En conclusion, en se référant à l'avis de recrutement publié le 12 décembre 2022, la Commission de Sélection de Membres de la CPMP du Centre National de Cardiologie, après avoir analysé les sept dossiers de candidature aux postes à pourvoir, a pris les décisions qui suivent :

a. Les dossiers de candidatures jugés non-conformes, pour les motifs suivants, sont :

- Hamoud Mohamedou Boulala : expérience générale 7 ans au lieu de 10 ans au moins demandé, deux ans d'expérience spécifique dans le domaine des marchés et achats publics au lieu de 5 ans au moins demande.


- Mohamed Yahya Ahmedou Ely Mahmoud : expérience générale 9,3 ans au lieu de 10 ans au moins demandés, pas d'expérience spécifique dans le domaine des marchés et achats publics
 - Aichetou Mohamed Saleh : deux ans d'expérience spécifique dans le domaine des marchés et achats publics au lieu de 5 ans au moins demandés.
- b. Les dossiers de candidatures jugés conformes, pour les motifs suivants, sont:**
- ✓ **Cheikhna Aba Cheikh Abdallahi Atigh :**
 - La totalité des pièces demandées est fournie.
 - Le dossier est conforme aux critères de qualification et compétence (master 2 en management), d'expérience professionnelle générale (30 ans) et d'expérience spécifique (7 ans),
 - Il a obtenu une note globale pour l'ensemble des critères de 75/80 points,
 - La note obtenue est supérieure à la note minimale d'admissibilité qui est de 55 points.
 - Le candidat est admissible à l'entretien oral
 - ✓ **Sid Mohamed Siyam, :**
 - La totalité des pièces demandées est fournie.
 - Le dossier est conforme aux critères de qualification et compétence (ingénieur), d'expérience professionnelle générale (13 ans) et d'expérience spécifique (7 ans),
 - le candidat a obtenu une note globale pour l'ensemble des critères de 75/80 points,
 - La note obtenue est supérieure à la note minimale d'admissibilité qui est de 55 points.
 - Le candidat est admissible à l'entretien oral
 - ✓ **Ahmed Kbar :**
 - La totalité des pièces demandées est fournie.
 - Le dossier est conforme aux critères de qualification et compétence, d'expérience professionnelle générale et d'expérience spécifique,
 - le candidat a obtenu une note globale pour l'ensemble des critères de 72,5/80 points,
 - La note obtenue est supérieure à la note minimale d'admissibilité qui est de 55 points.
 - Le candidat est admissible à l'entretien oral
 - ✓ **Mohamed El Moctar Salimou :**
 - La totalité des pièces demandées est fournie.
 - Le dossier est conforme aux critères de qualification et compétence (maîtrise en économie), d'expérience professionnelle générale (12 ans) et d'expérience spécifique (5ans),
 - Le candidat a obtenu une note globale pour l'ensemble des critères de 70/80 points,**
 - La note obtenue est supérieure à la note minimale d'admissibilité qui est de 55 points.
 - Le candidat est admissible à l'entretien oral

2. L'ENTRETIEN ORAL (20 POINT) :

Les candidats retenus ci-dessus sont invités à se présenter au CNC le jeudi 19 janvier 2023, entre 9h30 h 00 mn et 15 h 30 mn, pour effectuer l'entretien oral qui se déroulera dans la salle de réunion de la Direction du Centre National de Cardiologie, en face du bureau du secrétariat du Directeur. La date et l'heure étant de rigueur, l'absence sera considérée comme désistement du candidat.

POUR LA COMMISSION DE SELECTION :

Le Président :

Ahmedou Sidi Mahmoud : ----- 

Les membres :

1. Aminetou HAMIDOUNE : ----- 
2. Coumba Gaye : ----- 